



# Le Paradou

## *au fil de l'Arcoule*

Bulletin  
municipal

N° 12  
Automne 2017



## Nouvelle école maternelle au Paradou

p. 2

Retrouvez nous sur  Paradou

Site Internet : [mairie-paradou.fr](http://mairie-paradou.fr)

## UNE NOUVELLE ÉCOLE MATERNELLE POUR LE PARADOU



## Le mot du maire

Mesdames, Messieurs, chers Paradounais,

Chacun peut aujourd'hui voir notre village se transformer. La nouvelle école maternelle accueille les enfants depuis la rentrée de Toussaint, la mairie rénovée va bientôt ouvrir ses portes, et des aménagements structurants commencent à voir le jour.

Certains de ces travaux occasionnent parfois des nuisances dans la vie quotidienne des Paradounais. Gêne dans la circulation, chantiers, aménagements temporaires donnent parfois le sentiment que notre village est mis à rude épreuve. Mais ces nuisances qui vont durer encore quelques mois, vont peu à peu s'estomper pour laisser la place au renouveau mérité de notre village. Bientôt nous pourrions tous bénéficier de ces transformations, et notre cadre de vie général s'en trouvera largement amélioré. Nous retrouverons d'ici quelques mois un village modernisé, adapté aux besoins de ses habitants. Ces nouveaux aménagements respecteront à la fois l'identité rurale et provençale du Paradou, comme la tranquillité de ses habitants.

L'ensemble de ces travaux est financé à 80% par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.

Le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur a également participé à l'embellissement de la commune cette année, en finançant la rénovation complète de notre monument aux morts, symbole de mémoire et d'histoire de notre village.

Grâce aux liens que j'ai tissés avec Martine Vassal, Présidente du Conseil Départemental et Renaud Muselier, Président du Conseil Régional, le Département et la Région sont des partenaires du Paradou. Il n'en reste pas moins que de solides inquiétudes persistent sur le devenir du département et les évolutions de la Métropole « marseillaise ».

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) récemment entré en vigueur et réunissant les 29 communes du Pays d'Arles, nous permet, pour le moment, de résister à l'absorption par la Métropole « marseillaise ».

Mais qu'en est-il de la fusion entre celle-ci et le département ? Quelles conséquences pour nos habitants ? Nos services publics ? L'Etat nous laissera-t-il transformer notre PETR en une entité ayant des compétences plus étendues ?



Quid des compétences départementales, des budgets, de l'aide aux communes et de notre identité territoriale ? Ces questions restent en suspens pour le moment. Pour ma part, comme pour mes collègues maires du Pays d'Arles, je continuerai à défendre les intérêts de nos habitants et de notre territoire, dont l'avenir et l'identité culturelle ne peuvent être noyés dans une Métropole si éloignée de nos centres d'intérêts.

Dans l'attente, notre village poursuit son chemin au fil de l'Arcoule. Jean-Paul Champy, conseiller municipal délégué à la culture, a démissionné à la fin de l'été, pour raisons personnelles. Je souhaite le remercier chaleureusement pour le dynamisme et l'engagement dont il a fait preuve pendant son mandat. La continuité est toutefois assurée, je prends le relais de l'animation culturelle du village, avec tous les membres de la commission culture. Un nouvel élu, Monsieur Didier Guérin siège au Conseil municipal. Au nom de la municipalité, je lui souhaite la bienvenue et je suis convaincue qu'il servira Le Paradou avec le même dévouement que l'ensemble de l'équipe municipale.

C'est avec plaisir que je vous laisse découvrir le nouveau bulletin municipal d'automne 2017. Ce magazine, je le rappelle, est entièrement réalisé par la commission communication, composée de citoyens bénévoles et d'élus. Il vous informe sur l'actualité du village et revient sur les temps forts qui ont animés le Paradou ces derniers mois.

Alors bonne lecture !

Pascale Licari  
Maire,  
Conseillère régionale

## Le Paradou au fil de l'Arcoule N° 12 - Automne 2017

### Vie municipale ..... Page 2-6

- La nouvelle école ..... Page 2
- Éditorial ..... Page 3
- Les travaux mairie, école, voirie ..... Page 4
- Plan Local d'Urbanisme ..... Page 4
- Décisions du conseil municipal ..... Page 5
- Démission/arrivée ..... Page 5
- Bibliothèque municipale ..... Page 6
- Numérotation ..... Page 6
- Stages enfants ..... Page 6
- Repas des seniors ..... Page 6
- Nouveau curé ..... Page 6

### Les écoles ..... Page 7

- L'école primaire ..... Page 7
- On chante à l'école ..... Page 7
- Semaine du goût à l'école ..... Page 7

### Ça s'est passé au Paradou .. Pages 8-10

- Cinéma crin blanc ..... Page 8
- Jazz sous les platanes ..... Page 8
- Holi party ..... Page 8
- Festival a-part ..... Page 8
- Théâtre Oncle Vanja ..... Page 8
- 14 juillet ..... Page 8
- Troc du livre lu ..... Page 9
- Récital piano ..... Page 9
- Jour de la nuit ..... Page 9
- Cordlus ..... Page 9
- Fête du village ..... Page 10

### Territoires ..... Page 11

- Le PNRA a fêté ses 10 ans ..... Page 11
- Les points d'apport volontaire ..... Page 11
- La CCVBA se réunit au Paradou ..... Page 11

### Associations ..... Pages 12-13

- Canto cigalo ..... Page 12
- Cerveaux sans frontières ..... Page 12
- Les petites cigales ..... Page 12
- Coup de Théâtre ..... Page 12
- L'APEP ..... Page 12
- Le Tennis-Club ..... Page 13
- EsCale ..... Page 13
- Rugby ..... Page 13
- Terre des Baux ..... Page 13
- Charloun Rieu ..... Page 13

### Patrimoine & environnement. Page 14

- Journées du patrimoine ..... Page 14
- Marais des Baux ..... Page 14

### Rencontre avec un Paradounais

- Pierre Alechinsky ..... Page 15

### Divers

- Agenda ..... Page 16
- Numéros utiles ..... Page 16

## LE POINT SUR LES TRAVAUX

**RAPPEL : les travaux engagés dans le village sont financés à 80% par le Département. La partie des travaux de compétence CCVBA sont financés par celle-ci.**

Les premiers projets (mairie, école, voirie phase 1) sont en cours de réalisation. D'autres vont se poursuivre en 2018 et 2019. Les travaux sont programmés mais certaines dates prévisionnelles peuvent être décalées : des mises au point techniques sont nécessaires pour la réhabilitation des réseaux d'assainissement et d'eau potable. Ceci est fait en concertation avec le délégataire et la CCVBA qui ont la compétence en la matière.

L'école maternelle sera inaugurée prochainement en présence de madame Martine Vassal présidente du Conseil Départemental. La mairie sera inaugurée au printemps 2018, dès la fin des travaux de réhabilitation de la place Charloun Rieu.



### 1) Ecole maternelle

Les travaux ont débuté en octobre 2016. La visite de la commission de sécurité intercommunale a eu lieu le 17 octobre 2017 et celle-ci a émis un avis favorable. L'ouverture a eu lieu à la rentrée des vacances de la Toussaint, le 6 novembre. Une voie, baptisée « rue de l'ancienne gare », a été créée au nord de l'école et un sens unique mis en place afin de faciliter la circulation et d'assurer la sécurité.

### 2) Mairie

Les travaux ont débuté en septembre 2016. La visite de la commission de sécurité intercommunale a été sollicitée. La réception est prévue début novembre et l'ouverture au public fin novembre.

### 3) Travaux de voirie

Ils sont prévus sur plusieurs phases :

#### • PHASE 1

**Voie Aurélienne :** Début des travaux en juillet 2017, fin des travaux de voirie fin 2017 et aménagement des espaces verts au 1<sup>er</sup> trimestre 2018.

**Carrefour Saint-Roch :** Les travaux relatifs aux réseaux ont débuté en octobre et sont achevés début novembre. Les travaux de bordures et de plateau en lien avec les travaux de la voie Aurélienne suivront.

**Chemin Henri Aubert :** Les travaux ont eu lieu sur la partie sud de la voie. Des ralentisseurs, la limitation à 30km/h et une « écluse » devraient inciter à la prudence et à la réduction de la vitesse.

**Impasse des Bastides :** Les travaux de réhabilitation seront terminés fin 2017. Ils concernent une voie communale en impasse, desservie par le chemin du Grava.

#### • PHASE 2

Les travaux se dérouleront tout au long de l'année 2018 en 3 tranches. Une procédure de consultation d'entreprises est en cours.

L'objectif est de démarrer les travaux dès janvier en commençant par l'avenue Jean Bessat.

Pour l'ensemble de cette phase, une réunion de pré-



sentation a eu lieu le 10 novembre.

#### **Avenue Jean Bessat – tranche 1**

Prévus pour une durée d'environ 5 mois au 1<sup>er</sup> semestre 2018. Ces travaux intégreront la place Charloun Rieu, l'impasse Jean Sellon et le carrefour du Caladat

- travaux de voirie
- embellissement

- les réseaux d'assainissement et d'eau potable seront réhabilités complètement (avec un financement CCVBA).

#### **Route de Saint-Roch est (tranche 2) et route des Tours de Castillon nord (tranche 3)**

Les travaux auront lieu à la suite avec le même programme : les réseaux, la voirie, l'éclairage public.

#### • PHASE 3

Elle sera initiée en 2018; les travaux réalisés en 2019 concerneront la rénovation de nos réseaux et voirie :

- cheminements piétons sur la Vallée des Baux jusqu'à Maussane-les-Alpilles
- plateau d'intersection route de l'Arcoule/avenue de la Vallée des Baux

# PLU

Plan Local D'Urbanisme



## ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LE PROJET DE RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) ET LES ZONAGES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES ET USÉES

Après l'arrêt du PLU en conseil municipal du 7 juin, la procédure se poursuit avec l'enquête publique unique. Celle-ci a lieu depuis le 27 octobre 2017 aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie et s'achèvera le 26 novembre 2017.

Monsieur Didier Schmidt, consultant qualité environnement, a été nommé commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Marseille et se tiendra à la disposition du public 5 matinées et 3 après-midi. Ses permanences ont lieu en mairie, siège de l'enquête.

M. Schmidt est le seul habilité à répondre aux questions pendant la période de l'enquête.

Durant la période de l'enquête publique unique, tout intéressé peut se rendre à la mairie prendre connaissance du dossier et consigner ses observations éventuelles

- sur le registre d'enquête disponible en mairie

- ou à l'adresse : d.schmidt.enquete@gmail.com

Le dossier est disponible, depuis le 16 octobre et durant l'enquête publique, sur le site internet de la mairie (rubrique VIVRE puis PLU). Six liens regroupant les 918 pages du document global ont été mis en place. Ils permettent à chaque habitant de consulter le dossier à leur domicile.

À l'issue de l'enquête, le public pourra consulter, en mairie et sur le site internet de la commune, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur durant un

an. L'autorité compétente, pour approuver la révision du plan local d'urbanisme (PLU) et le zonage d'assainissement eaux pluviales à l'issue de cette enquête publique, est le conseil municipal du Paradou.

L'autorité compétente, pour approuver le zonage d'assainissement eaux usées, est le conseil communautaire de la Communauté des Communes de la Vallée des Baux-Alpilles (CCVBA).

Arrêté n°2017-163 du 5 octobre 2017 du maire du Paradou.



Un des objectifs est de favoriser et conjuguer l'amélioration du cadre de vie, la sécurité et les déplacements doux.

#### 4) Bistrot

Programmation au 1<sup>er</sup> semestre (jusqu'à août) 2018

#### 5) Complexe sportif

Projet en cours d'élaboration et de concertation avec les associations sportives et la commission sport.

#### 6) Haut du lotissement des Alpilles

Dans le cadre de la protection /incendie de forêt, un accès pompier et une aire de retournement ont été réalisés.

#### 7) Église

Réhabilitation Consultation en cours des maîtres d'œuvre.

#### 8) Cimetière

Création de 10 caveaux, 18 cases de columbarium et 1 ossuaire. Réalisation en septembre 2017. Travaux financés à 70% par le Département.

#### 9) Monument aux morts

Restauration prévue pour fin 2017. Travaux financés à 50% par la Région.

#### 10) Divers

Enfouissement des réseaux électriques et téléphonie route de l'Arcoule avec le concours du SMED.



#### PRÉSENTATION TRAVAUX PHASE 2

L'ensemble des planches présentées le 10 novembre à la réunion publique est disponible sur le site : [www.mairie-du-paradou.fr](http://www.mairie-du-paradou.fr) Rubrique VIVRE puis onglet TRAVAUX Phase 2. Ci-dessus, une des planches présentées en réunion qui représente la place Charloun Rieu.

#### Changements au conseil municipal

Lors du conseil municipal du 6 septembre, madame le maire a annoncé la démission de M. Jean-Paul Champy, conseiller municipal délégué à la culture.

Elle l'a remercié pour son investissement et la qualité des manifestations qu'il a organisées. Jean-Paul Champy a su porter le renouveau culturel souhaité par la municipalité. M. Didier Guérin, (photo) colistier de « Paradou le renouveau » intègre le conseil municipal.



## Délibérations

### Conseil municipal du 12 juillet

**2017-40** Finances / ASA du Bas Paradou. **Adopté à l'unanimité**

**2017-41** Voirie / Convention de co-maîtrise d'ouvrage publique avec le SMED13. **Adopté à l'unanimité**

**2017-42** Urbanisme / Autorisation au Maire de déposer un permis de construire. **Adopté à la majorité**

**2017-43** Domaine public / Dénomination de voies **Adopté à l'unanimité**

**2017-44** Petite enfance / Convention relative à la réservation de berceaux – crèche communale de Fontvieille. **Adopté à l'unanimité**

**2017-45** Affaires scolaires / Organisation du Temps Scolaire 2017-2018. **Adopté à l'unanimité**

**2017-46** Affaires scolaires / Règlement et tarif cantine 2017-2018. **Adopté à l'unanimité**

**2017-47** Affaires scolaires / Règlement et tarif garderie 2017-2018. **Adopté à l'unanimité**

**2017-48** Affaires scolaires / Participation de la commune au financement du transport scolaire des étudiants et apprentis rémunérés de moins de 26 ans – approbation du règlement régional. **Adopté à l'unanimité**

**2017-49** Ressources Humaines / Mise à jour du tableau des emplois. **Adopté à l'unanimité**

### Conseil municipal du 6 septembre

**2017-50** Intercommunalité / Finances / Reprise partielle des budgets annexes eau potable. **Adopté à l'unanimité**

**2017-51** Intercommunalité / Finances / Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées. **Adopté à l'unanimité**

**2017-52** Finances / Remboursement des frais d'extension du réseau ERDF / Convention avec la SAS MLJP. **Adopté à l'unanimité**

**2017-53** Voirie / Travaux d'aménagement de la voie Aurélienne / Protocole d'accord avec la SCI SEPTANOUS. **Adopté à l'unanimité**

**2017-54** Intercommunalité / Urbanisme / Transfert en pleine propriété de parcelles de terrains situées sur les communes d'Aureille et d'Eygalières. **Abstention : 3 - Adopté à la majorité**

**2017-55** Urbanisme / Arrêt du zonage d'assainissement des eaux pluviales. **Adopté à l'unanimité**

**2017-56** Urbanisme / Validation d'une enquête publique unique pour le PLU et le zonage d'assainissement des eaux usées et pluviales. **Adopté à l'unanimité**

**2017-57** Intercommunalité / Transfert de la compétence obligatoire GEMAPI et et rattachement de la gestion des eaux pluviales à la compétence assainissement / Modification statutaire. **Adopté à l'unanimité**

**2017-58** Culture / Règlement Intérieur de la Bibliothèque municipale. **Adopté à l'unanimité**

**2017-59** Commissions extra-municipales / Modification composition. **Adopté à l'unanimité**

**2017-60** Ressources humaines / Mise à jour du tableau des emplois. **Adopté à l'unanimité**

**2017-61** Urbanisme / Convention avec l'Etablissement Public Foncier PACA. **Adopté à l'unanimité**

### Conseil municipal du 27 septembre

**2017-62** Finance/ Logements vacants : Assujettissement à la taxe d'habitation. **Adopté à l'unanimité**

**2017-63** Domaine public / Dénomination de voies. **Adopté à l'unanimité**

**2017-64** Affaires scolaires / Organisation du Temps Scolaire 2017-2018. **Adopté à l'unanimité**

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le conseil municipal a voté en septembre le nouveau règlement intérieur de la bibliothèque.

Quelques points essentiels :

- Consultation, communication et prêt de documents, livres, CD et DVD sont libres, ouverts à tous et gratuits.
- Le prêt n'est consenti qu'aux usagers inscrits.
- Un ordinateur, don d'un administré, est à disposition du public.

Dans l'esprit du Tricothé :

« Créa'thé », l'atelier de création accessible à toutes et tous, a débuté fin septembre. Des bénévoles expérimentés guident dans des travaux de couture, des créations sur le thème de Noël. Ce sont aussi des échanges autour d'un thé et de gâteaux maison. D'autres thèmes suivront dès janvier 2018.

Les dons de tissus, boutons, rubans... sont les bienvenus.

Rendez-vous à la salle polyvalente le vendredi de 14 h 30 à 17 h. Inutile d'être inscrit à la bibliothèque pour partager ce moment de convivialité.

L'association « Terres des Baux, d'hier à aujourd'hui » a doté le coin enfants de nombreux albums. L'équipe de la bibliothèque remercie vivement de ce don.



## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Du 18 janvier au 17 février 2018, le recensement de la population du Paradou aura lieu.

**URGENT.** La municipalité recherche des candidats « agents recenseurs ». Le travail est rémunéré. C V à déposer en mairie.

## STAGES SPORTIFS

Cet été, les jeunes paradounais ont pu apprécier les stages sportifs qui leur ont permis de découvrir des activités spécifiques comme : la voile, le kayak, le VTT, l'escalade et le canyoning .



La première semaine des vacances d'automne, un stage sportif multi-activités était encadré par Fabrice au complexe sportif.

## NUMÉROTATION

L'appellation « La Poste » utilisée dans tous les articles liés à la numérotation ne concerne ni l'agence postale du village ni les préposés à la distribution du courrier mais l'entité responsable du marché passé avec la municipalité.

La fabrication des plaques manquantes est en cours. Les plaques de numérotation non encore retirées sont toujours disponibles à l'accueil. Toutes les corrections sollicitées par les habitants devraient être finalisées par les services de « La Poste » fin novembre.

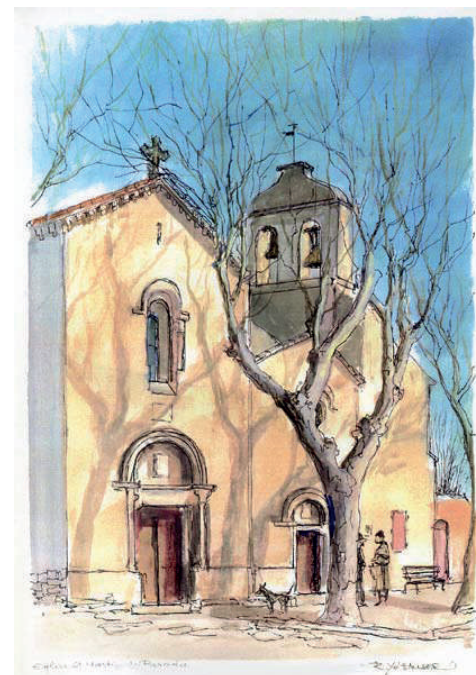
À la fin des corrections, « La Poste » délivrera certificat d'adressage et imprimés spécifiques qui permettront à chaque habitant de communiquer directement pour certains contacts et de profiter de la base de données de « La Poste » pour d'autres. La municipalité est tributaire de ce service pour clore cette action.

## REPAS DES SENIORS

Cette année, le repas des seniors réservé aux personnes de 70 ans et plus aura lieu le jeudi 7 décembre à la salle polyvalente.

Il sera servi par le traiteur « Toupine et Cabesselle ».

Le spectacle « Y'a d'la joie » sera assuré par l'humoriste et chanteur Patrick Lobet.



## NOUVEAU CURÉ

Depuis le mois de septembre, l'église du village accueille le père Joseph Vettoonickal en remplacement du père Robert Del Prete appelé dans une autre paroisse.

## L'ÉCOLE PRIMAIRE

Cette année 2017/2018, les classes se répartissent ainsi : 28 PS, 34 MS, 39 GS, soit 101 enfants en maternelle. 19 CP, 22 CE1, 22 CE2, 25 CM1, 25 CM2, soit 113 enfants en élémentaire. Effectif global : 214 enfants.

Les démarches engagées auprès de l'Éducation Nationale ont été fructueuses et l'ouverture d'une quatrième classe a eu lieu à la rentrée de septembre.

Rappel : à la suite du vote des parents (90,5% pour) en faveur du retour à la semaine de 4 jours d'enseignement, le conseil d'école a entériné ce choix à l'unanimité le 30 juin 2017. Le 13 juillet 2017 les horaires d'enseignement de l'école de notre commune ont été validés par le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN). Il n'y a plus classe le mercredi.

Cette année 2017 sera une année de transition pour les élèves du Paradou. Le groupe scolaire va se diviser : 4 classes maternelles et 5 classes élémentaires. Les 4 classes maternelles sont rentrées dans la nouvelle école, route de l'Arcoule, après les vacances de Toussaint. Chaque école bénéficie d'un restaurant scolaire et d'une garderie. La maternelle dispose d'un dortoir. L'ouverture de la 4<sup>e</sup> classe maternelle a amené la municipalité à embaucher un agent spécialisé des écoles



maternelles et un agent pour la cantine.

Le personnel municipal travaillant en milieu scolaire est composé de : 4 Atsem, 2 agents cantine, un agent garderie, un éducateur sportif et une apprentie.

Les horaires de rentrée et de sortie sont décalés d'un quart d'heure pour permettre aux parents qui ont des enfants dans les 2 écoles d'être à l'heure ! Les petits rentrent plus tôt.

Depuis le 6 novembre, les horaires de scolarité sont : Maternelle : matin 8 h 20 à 11 h 20 et après-midi 13 h 20 à 16 h 20. Élémentaire : matin 8 h 35 à 11 h 35 et après-midi 13 h 35 à 16 h 35.

En ce début d'année scolaire, il a fallu une sacrée organisation : la 4<sup>e</sup> classe maternelle était installée dans la classe mobile, le CP dans le dortoir, et les petits faisaient la sieste dans la salle de motricité. L'installation des maternelles dans leur nouvelle école permettra à tous de retrouver de bonnes conditions d'accueil.

### Le centre aéré

Conséquence du passage à la semaine de 4 jours, la municipalité a décidé de l'ouverture du centre aéré le mercredi toute la journée. Le centre aéré demeure à l'école élémentaire. Le nombre de places reste le

même pour l'instant car les frais engagés par la commune, pour l'ouverture de la 2<sup>e</sup> école, ne permettent pas une augmentation des effectifs qui entraînerait des dépenses supplémentaires.

L'ALSH fonctionne actuellement tous les mercredis (36 enfants), une semaine sur deux pendant les « petites » vacances (30 enfants) d'automne, de février et de Pâques et trois semaines pendant celles d'été (40 enfants). Rappelons que la participation actuelle de la municipalité est d'environ 60 000 €.

### La garderie

La garderie en maternelle est ouverte tous les matins de classe de 7 h 40 à 8 h 10 et après les cours de 16 h 20 à 18 h 15. La garderie en élémentaire est ouverte tous les matins de classe de 7 h 45 à 8 h 15 et après les cours de 16 h 30 à 18 h 15. Elle est encadrée par du personnel municipal. Le coût pour les parents est de 0,5 € le matin et 1 € le soir (par enfant) quel que soit le temps de présence.

### Cantine

Ouverture les jours de classe ainsi que le mercredi pour ceux qui fréquentent le centre aéré. Le coût d'un repas à la cantine est de 4 €.

## ON CHANTE À L'ÉCOLE



Tous les élèves de l'école élémentaire vont bénéficier de l'intervention d'un professeur du conservatoire du Pays d'Arles, monsieur Olivier Ricard, à raison de deux heures par semaine, tout au long de l'année, dans le cadre du projet « initiation musicale » : chants, rythmique et percussion.

Un autre projet « la seconde vie des objets » initié par la CCVBA s'ajoutera à celui-ci : création de « bio-batucada », sorte de percussion à partir d'objets récupérés.

Cette année, la municipalité investit dans la musique à l'école ; pour cela elle a signé une convention avec le SIVU (Syndicat intercommunal à vocation unique) du conservatoire du pays d'Arles pour un coût de 5000 €. Dans ce coût, le programme culturel du Paradou bénéficiera de deux concerts organisés par le conservatoire. Les enfants vous présenteront leur travail annuel lors d'une manifestation publique. Rendez-vous fin mai-début juin, pour écouter les jeunes voix du Paradou, accompagnées par les musiciens du conservatoire.

## LES JOURNÉES DU GOÛT À L'ÉCOLE

La semaine du goût repose en priorité sur la découverte des goûts principaux : salé, sucré, amer, acide.

Cette année, parallèlement à ces découvertes, voilà les plus grands enfants partis dans la cuisine moléculaire : émulsion entre huile et eau, émulsion entre sucre, œuf et air, émulsion aux blancs d'œuf. Selon les expérimentateurs, c'était de la « chimie », de la « science » ou de la « magie »... Dans tous les cas, une expérience gustative fort appréciée lorsque la génoise fut prête à être dégustée.

Les plus petits ont confectionné des sablés : sablés salés parfumés par les herbes de la colline, sablés sucrés garnis par les confitures de l'atelier reconnaissance des goûts. Les enfants sont repartis enthousiastes et fiers de leurs fabrications et expérimentations. Ces animations, sollicitées chaque année par les enseignants, ont été possibles grâce à la participation de l'APEP et à l'intervention de Dominique pour « Terres des Baux, d'hier à aujourd'hui ».



# Ça s'est passé au Paradou

## CRIN BLANC - SÉANCE DE CINÉMA

Le 23 juin ont été présentés le court métrage de Marie Balmelle «Abrivado» et celui d'Albert Lamorisse «Crin-Blanc» (grand prix du court métrage au festival de Cannes 1953 remis par Jean Cocteau). Les projections ont eu lieu à la salle polyvalente transformée en salle de cinéma en présence, pour des échanges et une dédicace de livres, de l'acteur principal Alain Emery (le petit Folco).



## ONCLE VANIA DE TCHEKHOV

Le 2 juillet, en humbles prémices au Festival d'Avignon, le Paradou accueillait la troupe de Philippe Nicaud avec Marie Hasse, Céline Spang, Fabrice

Merlo et Bernard Starck. Ils ont interprété avec talent la pièce de Tchekhov «Oncle Vania».



## 14 JUILLET

Le jour de la fête Nationale, la municipalité a convié les habitants à un apéritif républicain sur la contre-allée Saint-Roch. C'est toujours l'occasion de rencontres et d'échanges

## HOLI PARTY « FLUO EXPÉRIENCE »

La 2<sup>e</sup> Holi Party s'est tenue le samedi 8 juillet 2017, une belle soirée sous le signe de la musique et de la couleur!

Les jeunes se sont évadés et ont partagé un moment festif...



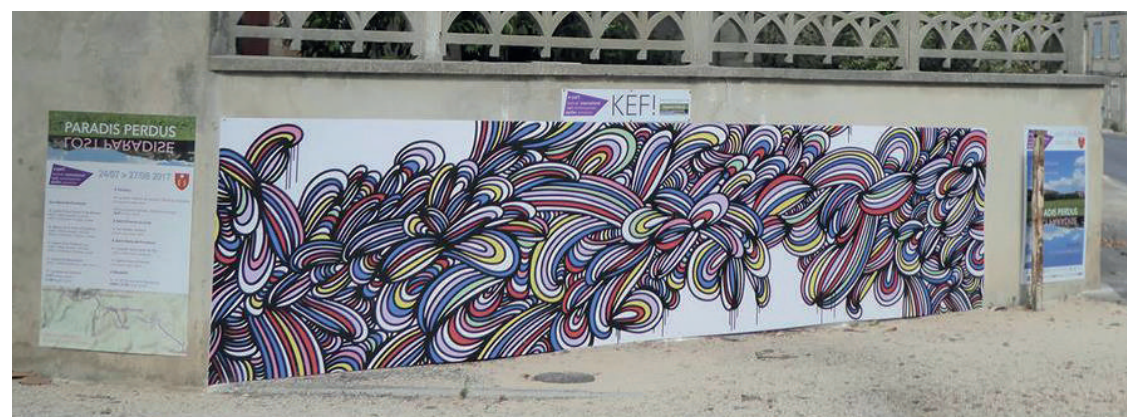
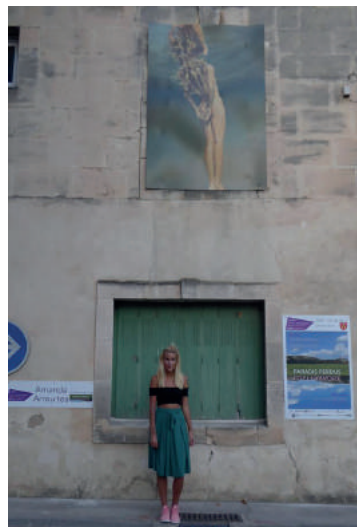
## FESTIVAL A-PART

Le dimanche 30 juillet, dans le cadre du festival a-part 2017 a eu lieu l'avant dernière étape de la semaine d'inauguration dans les villages partenaires du cœur des Alpilles. Depuis 7 ans, ce festival permet à des artistes de s'exprimer. Cette année, Amanda Arrou-tea, Drury Brennan et

KEF! exposaient leurs œuvres sur des murs du village.

Leïla Voight (créatrice du festival) et Ariel Kyriou (journaliste, écrivain et responsable de la « ligne de conduite » du festival) ont accompagné les artistes dans une lecture de leurs œuvres.

Boissons, chaises et écran géant mis en place par la municipalité ont permis d'agrémenter la soirée « Cinéma d'artistes » tout en profitant de la projection et de la douceur de la nuit.







## JAZZ SOUS LES PLATANES

**S**amedi 29 juillet, les ombrages du jardin de l'abbé Paulet accueillent pour la première fois ce rendez-vous. Le lieu a révélé son charme.

« Jazz sous les platanes », c'est une histoire d'amitié et de fidélité qui lie le Paradou et Antoine Salem. Huit ans déjà qu'Antoine vient pour ces soi-

rées d'été. Cette année, avec Robby Marshall et Yure Romao, c'était couleur Brésil : timbres chauds et métissage des cultures. Deux heures de musique ou une façon suave et exotique de faire entrer un public venu nombreux dans la quiétude de la nuit provençale.



## RÉCITAL PIANO

**L**e samedi 23 septembre, Philippe Coulange, pianiste et conférencier a

eu l'heureuse initiative de présenter au public les œuvres jouées.



## LE TROC DU LIVRE LU

**L**'équipe de la bibliothèque organise deux « Troc du livre » par an. Moment d'échange ouvert à toutes et tous. On y vient avec ou sans livre, on repart avec

de la lecture, tout en dégustant un café, un gâteau ! Le dimanche 10 septembre, la deuxième édition 2017 n'a pas failli à sa réputation.

## « LE JOUR DE LA NUIT »

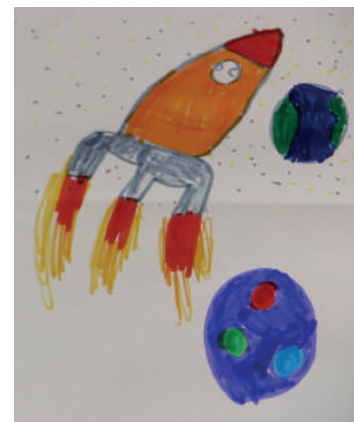
**L**e village plongé dans le noir, les astronomes amateurs ont attendu sur le Touret Rasclat que les étoiles s'allument dans un ciel protégé de la pollution lumineuse.

Pour la troisième année, Jean-Claude et Martial répondaient à la sollicitation de la déléguée au patrimoine et environnement. Une trentaine de personnes se sont pressées autour des télescopes mis à disposition. Les deux compères ont raconté le ciel. L'observation des galaxies à plus de 100 années lumières, de Cassiopée, des anneaux de Saturne ou de belles nébuleuses bleues a enchanté les participants restés très attentifs aux commentaires jusque tard. Après



cette plongée dans des abîmes métaphysiques, chocolats et cafés les ont réchauffés et leur ont remis les pieds sur terre.

## LA TÊTE DANS LES ÉTOILES



En écho au « Jour de la nuit » organisé par la commission environnement une programmation a été mise en place dans le cadre de « La tête dans les étoiles », manifestation proposée par la Bibliothèque Départementale des Bouches-du-Rhône.

Au Paradou, deux ateliers d'arts plastiques et numériques ont enchanté les enfants :

- Des créations de cartes célestes numériques.
- Des constellations imaginées sur une carte interactive disponible en bibliothèque.

## CORDLUS – POLYPHONIES D'OC

**S**amedi 21 octobre, les murs et la voûte de l'église ont été un écrin acoustique pour le groupe CorDLus. Un travail subtil du timbre des voix, une richesse harmonique, une heure et demie de chants « a capella » ont séduit le public. Héritiers de la polyphonie et du chant méditerranéens, CorDLus sait faire résonner et danser la langue Provençale, la langue d'Oc. Plusieurs

rappels pour que le public accepte de sortir de cette musique et de ses chants envoûtants, mélodieux, presque sacrés, travaillés sur des rythmes inattendus et entraînants.

Nul besoin de connaître la langue Provençale, les arrangements et la musicalité suffisaient pour être emporté dans un monde en accord parfait avec le lieu d'accueil.



# Ça bouge au Paradou : fête du village



## FÊTE DU VILLAGE

**S**oleil et léger mistral ont accompagné les trois jours de fête du village début septembre.

Le vendredi, la manade Gillet nous a offert la première abrivado, suivie dans la soirée d'une animation façon DJ.

Le lendemain, place aux plus jeunes avec l'abrivado des enfants et l'invitation à la danse provençale par le groupe « Moulin de Bretole ».

En fin d'après-midi, animation taurine par la manade l'Amista et à 21 h 30 grand show de l'orchestre Dany Gray.

Mais la grande nouveauté de cette année fut le déjeuner au pré sous les tours de Castillon d'où est partie « l'abrivado longo » conduite par la manade Agu et animée par la Peña « La Gardounenque ».

Les deux taureaux de la longue ramenés au troupeau, c'est à l'ombre des platanes de la route de Saint-Roch que seront servies les 400 paellas. Animation toujours assurée par la Peña « La Gardounenque ».

Les festivités se sont terminées aux arènes mobiles avec « le taureau ballot de paille ».

Le lendemain, c'était la rentrée scolaire !



## LE PNRA A FÊTÉ SES DIX ANS

### Parc Naturel Régional des Alpilles

Créé le 1<sup>er</sup> février 2007, le Parc naturel régional des Alpilles fête cette année son dixième anniversaire ! Temps fort du « Mois des Parcs dans les Alpilles » qui s'est déroulé à l'initiative de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur de mi-septembre à mi-octobre, une

grande fête a eu lieu à la Maison du Parc en octobre.

La fête du Parc des Alpilles était l'occasion d'annoncer les résultats du concours photos « Au fil de l'eau dans les Alpilles ».



### Parcs naturels régionaux

Le 1<sup>er</sup> mars 1967, le décret de création était signé. 50 ans et 51 Parcs plus tard, cet anniversaire a été célébré en octobre à Paris Bercy.

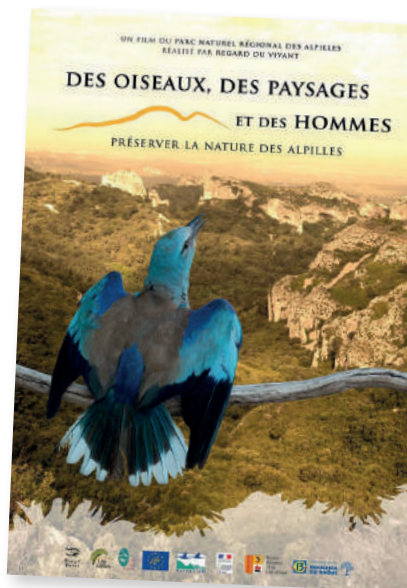
Les 7 parcs de Provence-Alpes-Côte d'Azur se sont regroupés pour proposer décorations et animations afin de valoriser collectivement la Région.

### Le LIFE

Le PNRA a produit un film documentaire « Des oiseaux, des paysages et des hommes » sur le programme européen LIFE des Alpilles.

Réalisé par Maxime Briola, association Regard du Vivant, ce film d'environ 30 minutes s'attache à présenter les actions et les enjeux de ce projet. Composé de témoignages des partenaires du LIFE et d'images exceptionnelles d'espèces emblématiques telles que l'aigle de Bonelli ou le Rollier d'Europe, le film sera distribué aux structures publiques et associatives ainsi que dans les établissements scolaires.

Vous pourrez également visionner le film sur [www.life-alpilles.fr](http://www.life-alpilles.fr)



### Chemins des parcs

Lancé par les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur en juin 2016, le site internet [www.cheminsdesparcs.fr](http://www.cheminsdesparcs.fr) poursuit sa progression et en particulier dans les Alpilles. En effet, cet outil innovant et évolutif permet de proposer une offre spécifique de balades et de randonnées dans nos territoires, à pied, à vélo, en VTT ou

à cheval. Le « Chemins des Parcs » est maintenant décliné en version anglaise et bientôt disponible sur smartphone et tablettes. Parmi les nouveaux itinéraires à découvrir :

- \* Défends de Sousteyran au Paradou
- \* Crêtes de Baumayrane aux Baux-de-Provence

### POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)

La collecte en apport volontaire consiste à récupérer en des lieux spécifiques des matières recyclables triées par les usagers. Ce mode de collecte concerne sur notre commune : le verre, le papier, le carton et les textiles. Dans le village, ils sont au nombre de 5 :

- Carton et papier : parking de l'école primaire
- Verre et papier : parking de la Treille-avenue de la Vallée des Baux (entrée ouest du Paradou)
- Verre : route de Brunelly (avant

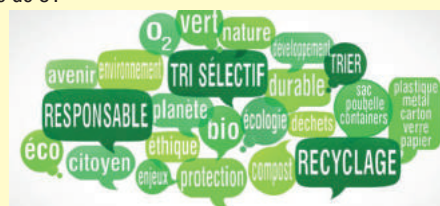
le chemin des Crémades et de la Pène)

- Papier, textile et verre : parking avant le nouveau cimetière

- Verre et papier : chemin de Saint-Eloi

Pour tous renseignements :

04 84 510 620 ou [info.dechet@ccvba.fr](mailto:info.dechet@ccvba.fr)



### CCVBA : PROCHAIN CONSEIL

Le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles se réunit en séance

publique le Vendredi 24 novembre à 17 heures à la salle polyvalente du Paradou.



## Forum des Associations

Le samedi 9 septembre a eu lieu le forum des associations à la salle polyvalente. Cette matinée a permis de découvrir la diversité de la vie associative. Un moment de rencontre avec les responsables qui ont proposé différentes activités et donné tous les renseignements utiles. Saluons l'arrivée d'une nouvelle association « Coups de Théâtre » (voir l'article)

Pour information, le dossier concernant la subvention 2018 sera mis en ligne sur le site internet de la mairie courant novembre. Il sera à remettre au plus tard le 31 janvier 2018.

## CERVEAUX SANS FRONTIÈRES INTERNATIONAL



Cerveaux Sans Frontières International, Association Loi 1901, fondée en 1992 à Suresnes est établie au Paradou depuis 2006. Cette association, fondée et présidée par G. Lesoeurs, a pour objectif de réunir des « cerveaux » sans frontières, personnes de toute profession et de toute culture à travers le monde et qui ont un esprit sans frontières c'est-à-dire ouvert à la créativité, à la connaissance des cultures, au fonctionnement du cerveau, à la psychologie, à l'art-thérapie et la psychanalyse. Cerveaux Sans Frontières a donné naissance à l'association Es'cale (Art et Lettres dans la Vallée des Baux) en 2009 qui est indépendante depuis 2013. Cerveaux Sans Frontières soutient :

- Le peuple Kichwa d'Amazonie équatorienne (Sarayacu) contre l'envahissement de leurs territoires ancestraux par les compagnies pétrolières qui dévastent sans vergogne le dernier poumon du monde. [www.frontiere-devie.net](http://www.frontiere-devie.net)
- L'association Maria-José Handicap solidarité France-Ecuador, ONG qui

aide les enfants handicapés à travers sa partenaire locale à Quito, Fudrine. [www.fudrine.com](http://www.fudrine.com)

- Les initiatives de ses membres pour promouvoir la culture et la créativité dans la vie quotidienne.

Dans cette optique d'ouverture du psychisme au monde, notre association présente depuis trois années des conférences gratuites et ouvertes à tout public au Paradou (et à Saint-Rémy-de-Provence) ayant pour thématique la psychologie quotidienne.

Le programme 2018 comprendra des conférences qui se dérouleront au Paradou et à Saint-Rémy de Provence sur :

- l'amour, l'humeur et l'humour dans le couple
- les cauchemars
- le bal des gens pires, autres personnalités difficiles
- le bonheur conférence en duo avec G. Lesoeurs et Valérie Laget

Contacts et renseignements : [www.cerveaux.org](http://www.cerveaux.org) / [cerveauxsfi@wanadoo.fr](http://cerveauxsfi@wanadoo.fr)

## LES PETITES CIGALES

Un début d'année sur les chapeaux de roues pour l'association « Les Petites Cigales ». Nous avons visité la bergerie Juglaret à Maussane-les-Alpilles et commencé une nouvelle activité en partenariat avec la maison de retraite « Les Baux du Roy ». Nous chanterons et ferons des ateliers avec certains résidents et les enfants durant cette année.

Au programme 2017/2018 : motricité tous les lundis, Royal Kids, ateliers Montessori avec Happy Alpilles, promenades, spectacles... L'année sera encore enrichissante pour nos « petites cigales ».

Contacts et renseignements : Les Petites Cigales (association de « nounous ») 06 62 90 97 59 [lespetitescigales13520@gmail.com](mailto:lespetitescigales13520@gmail.com)



## CANTO CIGALO

Le club des seniors a fêté son 50<sup>e</sup> anniversaire à la salle polyvalente. Pour marquer cet événement, le club a convié ses adhérents autour d'un aioli et d'un gâteau. Madame le maire et les représentants des instances de l'ES 13 ont partagé ce moment festif.

Activités proposées :

- Gymnastique douce - mardi et jeudi de 10 h à 11 h salle polyvalente
- Randonnée - lundi de 9 h 30 à 11 h et mercredi de 9 h à 12 h
- Arts plastiques - mardi de 14 h 30 à

17 h 30 annexe de la mairie

- Jeux de société et pétanque mardi de 14 h 30 à 17 h 30 à la salle polyvalente  
Le club propose des sorties à la journée, différentes manifestations et des voyages organisés par l'Entraide Solidarité 13.

Contacts et renseignements :

Fabrice : [sports.associations@mairie-du-paradou.fr](mailto:sports.associations@mairie-du-paradou.fr)

Marc : [m.vancayseele@mairie-du-paradou.fr](mailto:m.vancayseele@mairie-du-paradou.fr)

## APEP

L'Association des Parents d'Elèves du Paradou, plus connue sous le nom de l'APEP est une association qui œuvre pour vos enfants.

L'APEP dirigée par un « bureau » de 7 personnes bénévoles ultra motivées organisent des événements pour les enfants. A titre d'exemple, sur l'année scolaire 2016-2017 :

- Halloween dans les rues du village avec distribution gratuite de bonbons,
- Une bourse aux jouets la veille de Noël,
- La venue du Père Noël dans chaque classe avec distribution de chocolats aux enfants devant l'école,
- La chasse aux œufs à Pâques,
- La kermesse de fin d'année de l'école avec repas le soir,
- Le financement de la moitié du projet voile des CM2.

En bref, l'A.P.E.P c'est vos enfants, nos

enfants... Venez nous aider à les rendre heureux et à organiser des événements en collaboration avec l'école!

Un nouveau bureau, pour l'année 2017/2018, a été élu lors de l'assemblée Générale du 29 septembre.



Liste des membres du bureau APEP 2017-2018 : Anne-Sophie Heuille, présidente ; Stéphanie Vieux, vice-présidente ; Élisabeth Gehringer, trésorière ; Julie Faure-Maron, vice-trésorière ; Ameline Boistel-Bienfait, secrétaire ; Virginie Delahaye, vice-secrétaire, Eve Cohen, conseillère.

## COUP DE THÉÂTRE

Vous avez toujours eu envie de faire du théâtre ? N'hésitez plus et profitez de votre premier cours gratuit.

La nouvelle association « Coups de Théâtre », propose des cours pour adultes, débutants, amateurs ou confirmés. Elle s'adresse à toutes celles et ceux qui souhaitent découvrir le plaisir de jouer la comédie au sein d'un groupe, de s'exprimer en public et de maîtriser les bases du jeu d'acteur ou de comédien. Que ce soit au travers des jeux d'improvisation, des exercices de diction ou encore des jeux de scène, le théâtre



est un excellent moyen d'apprendre à s'exprimer dans un groupe, de perfectionner son élocution et de s'amuser.

Tentez l'expérience avec nos cours pour adultes, véritable anti-stress ludique ! Retrouvez-nous tous les mercredis soir de 19 h 15 à 21 h 15 à la salle polyvalente.

Contact et renseignements :

Céline Jehl, présidente, 06 27 06 72 25 [coupsdetheatre13520@gmail.com](mailto:coupsdetheatre13520@gmail.com)



## EsCale

L'association EsCale – Espace Socio-culturel des Arts et des Lettres – regroupe actuellement une trentaine d'adhérents : artistes, écrivains et artisans d'art, habitant pour la plupart la Vallée des Baux. Son objectif est de permettre à ses membres de montrer leurs œuvres au public.

Chaque année, EsCale organise au printemps une exposition dans la salle polyvalente du Paradou. Depuis deux ans, elle y associe une classe de l'école primaire, action complétée par des in-

terventions auprès des enfants. Une autre exposition pérenne est maintenant celle des Baux-de-Provence ; elle a eu lieu cette année le premier week-end de septembre.

En 2017, EsCale exposera à l'Espace Van Gogh à Arles, du 6 au 16 décembre pour la troisième fois depuis sa création. Le vernissage est prévu le vendredi 8 décembre à 18 h 30. L'actualité et les informations concernant l'association (statuts, contact etc.) sont disponibles sur sa page Facebook Es'Cale.



## LE TENNIS CLUB DU PARADOU

Le club sportif a vu le jour en 2013 grâce à Fabrice Bourgade. Il compte aujourd'hui environ 70 licenciés, dont de nombreux enfants. Le but du club est de promouvoir le tennis, de donner la possibilité de découvrir et de pratiquer ce sport.

Le bureau, présidé par Caterina Cannedu, est composé de Mickael, Laurent, Pierre, Fabrice et Laetitia, sans lesquels les activités et projets ne pourraient voir le jour.

Le TC Paradou, club autonome, affilié à la Fédération Française de Tennis, redémarre une belle saison 2017/2018 encadré par des moniteurs de tennis impliqués et disponibles.

Le 10 juin, journée de printemps dédiée à la « Fête du Tennis », le Tennis Club du

Paradou n'a pas manqué l'occasion de se réunir au complexe sportif. Une journée organisée autour de matchs adultes et jeunes dans un esprit de convivialité et de partage.

Le 9 septembre, la journée des associations fut un réel succès et un moment privilégié pour les Paradounais de tous âges, intéressés par le tennis. Les plus jeunes ont pu découvrir les activités en présence de moniteurs du club, diplômés d'état.

Enfin, ne manquez pas le loto prévu le dimanche 28 janvier 2018.

Contacts et renseignements :  
Caterina Cannedu, présidente  
06 01 10 40 23

Fabrice Bourgade, trésorier  
07 50 38 70 44



## « TERRES DES BAUX, D'HIER À D'AUJOURD'HUI »

Présente au forum des associations, « Terres des Baux... » a rappelé son but : faire connaître, découvrir notre patrimoine, par des conférences, des sorties, des expositions. Elle y a présenté ses activités :

- Félix Laffé a ouvert l'année, en février, par une conférence sur Charloun Rieu.
- « Les journées polar », avec la participation active des CM1, des CM2 et de la bibliothèque, ont eu lieu fin avril.
- L'archéologue, Odile Maufra, a guidé un groupe sur le site du château des Baux-de-Provence, fin juin.
- En septembre, avec la commission patrimoine et environnement, l'association a participé aux « journées du patrimoine » organisées par Catherine Bedot : une matinée de promenade commentée autour du Marais des Baux.

- En octobre, l'association a proposé des ateliers pour « les journées du goût » à l'école. La cuisine est aussi un patrimoine.

Au programme de fin d'année :

- Une signature de la réédition de « Moun moulin d'òli » de Charloun Rieu au Moulin de Croix à Saint-Etienne-du-Grès avec présentation du moulin en fonction, le 18 novembre à 14 h 30.
- Le vendredi 1<sup>er</sup> décembre, à 18 h 30, avec la commission culture : « les chemins de Compostelle » conférence donnée par madame Lert.
- Une visite guidée de l'abbaye de Montmajour offerte aux adhérents terminera l'année.

Contacts et renseignements :  
terredesbaux@laposte.net  
Facebook Terres des Baux



## FÊTE DE CHARLOUN RIEU

Dimanche 8 octobre, en l'honneur de Charloun Rieu, une messe en provençal était célébrée en l'église Saint-Martin. Des groupes folkloriques étaient présents. Des fleurs ont été déposées sur le tombeau de Charloun. Le public a suivi les groupes dans le village. L'après-midi à la Salle Polyvalente, rétrospective des festivités des 170 ans

de la naissance du poète, approche des œuvres monumentales érigées en son honneur et contes provençaux.

Les amis de Charloun Rieu souhaitent que l'association qui a plus de 70 ans d'existence, puisse continuer son action pour la langue, le patrimoine et la mémoire du poète-paysan.

Quau tèn la lengo, tèn la clau.

## RUGBY

N'oubliez pas les bonnes résolutions de la rentrée. Venez profiter du Touch Rugby masculin et féminin à partir de 20 h au stade de Maussane-les-Alpilles, un rendez-vous ludique et sympathique pour tous, car peu importe votre niveau : pas de plaquage, de la bonne humeur, de l'exercice et de l'habileté. Nous vous proposons un sport d'équipe, de convivialité et de respect. L'école de rugby Ovalive accueille les enfants de 5 à 12 ans, les mer-

credis après-midi au stade de Maussane-les-Alpilles, et les samedis matin au stade du Paradou. Nous vous attendons nombreux pour essayer ce sport et l'adopter.

Contacts et renseignements :  
Touch Rugby féminin : 07 78 54 83 56  
Karine Ciszewska  
Touch Rugby masculin et enfants :  
06 63 99 94 70 Raymond Teissier  
Ovalive Club des Alpilles, place Henri Giraud 13520 Maussane-les-Alpilles

## Journées du patrimoine (16 et 17 septembre)

Le samedi deux rendez-vous à l'église du village ont permis d'en découvrir l'histoire et d'ouvrir ses portes aux curieux.



**D**imanche, un groupe de personnes a suivi avec intérêt Timothée Schwartz, Félix Laffé et Dominique Valadier sur la chaîne de la Pène et le long du Marais des Baux. Timothée Swchartz, de l'association A Rocha, a présenté le biotope du marais, parlé de sa richesse exceptionnelle, des colonies d'oiseaux migrateurs, des libellules, des crapauds, du rollier, l'oiseau qui occupera sa thèse. Ce biotope, rappelle Timothée, est comparable à celui de la Camargue, non pas par le nombre mais par sa variété. Félix et Dominique, pour l'association Terres des Baux d'hier et d'aujourd'hui, ont échangé sur l'histoire du marais et des mas qui le bordent. Cette visite, conduite par trois passionnés a été appréciée.

Les participants ont partagé, autour de la déléguée au patrimoine et à l'environnement Catherine Bedot, un pique-nique tiré du sac et poursuivi ainsi les conversations à bâton rompu autour du thème du Marais des Baux.

Ces journées étaient organisées par la municipalité du Paradou et l'association Terres des Baux, d'hier et d'aujourd'hui.

### LES MARAIS DES BAUX

**L**es Marais des Baux s'étendent sur plusieurs communes d'Arles à Mouriès. Ils couvrent environ 2 500 hectares. Ils occupent une cuvette en zone basse aux pieds des Alpilles et recueillent les eaux de ruissellement, le trop plein des eaux d'arrosage. Ils sont aussi alimentés par des résurgences naturelles. En 2003, ils ont eu le rôle de déversoir lors des inondations survenues le long du Rhône. Ils sont un lieu de vie depuis la Protohistoire. L'habitat humain souvent perché y trouvait poissons, gibier, plantes, pâtures.



Les marais sont composés de plusieurs zones humides, de roselières, de ripisylves imbriquées dans le territoire agricole asséché mais parcouru de nombreux canaux sans cesse alimentés.

Les marais sont un réservoir de biodiversité et comptent plus de 200 espèces d'oiseaux complétées par insectes, chauves-souris, amphibiens, reptiles, petits mammifères. Ils accueillent le plus grand dortoir d'hirondelles rustiques de France à l'automne. On retiendra le rollier, le grand duc, le héron pourpré, l'aigle de Bonelli parmi les oiseaux fréquentant cette petite Camargue.

À l'intérieur des Marais des Baux, la réserve naturelle de l'Illon, entre Crau, forêt de chênes et marais, recèle une biodiversité exceptionnelle tant du point de vue la flore (350 espèces de plantes répertoriées) que de la faune. On y trouve, entre autres, la tortue cistude, 50 espèces de libellules et on y relève la présence discrète du castor et de la genette.

(Revoir l'article Marais des Baux - zone exceptionnelle en cours de labellisation par l'Unesco *Fil de l'Arcole* n°11 - p 11). Pour voir les bulletins municipaux aller sur le site mairie du Paradou et cliquer sur l'onglet bulletins.

**BIODIVERSITÉ :** « La biodiversité, c'est l'ensemble des êtres vivants, micro-organismes, plantes, champignons ou animaux. Ce sont aussi les interactions qui les relient entre eux et avec le milieu où ils vivent. Nous, les êtres humains, faisons partie des êtres vivants, et nous interagissons dans le temps et dans l'espace avec les autres composantes de la biodiversité. C'est pourquoi on a pu en dire que c'est "le tissu vivant de la planète" ou "la vie, dans ce qu'elle a de divers" - Fondation sur la recherche de la biodiversité.

**RIPISYLVE :** « Formations végétales qui se développent sur les bords des cours d'eau ou des plans d'eau situés dans la zone frontière entre l'eau et la terre. » Dictionnaire environnement .



**GENETTE :** La genette est un petit mammifère carnivore nocturne et solitaire.



Photo A Rocha France

**ROLLIER :** Le rollier d'Europe est un oiseau au plumage turquoise, son dos porte de l'orangé et ses ailes sont bordées de noir. C'est un oiseau migrateur de petite taille. Il arrive d'Afrique en mai. Il niche dans les cavités déjà aménagées par les pics, les guépiers, et se nourrit principalement de gros insectes, éventuellement de petits reptiles, rongeurs ou batraciens. Dans les Marais des Baux, il s'installe dans les ripisylves, abris pour la nidification. Les zones découvertes des Marais lui offrent un excellent terrain de chasse. Pour chasser, il se perche dans les haies, les arbres isolés. Le maintien des arbres, des haies de peupliers est nécessaire à son retour annuel dans les Marais des Baux. C'est un oiseau protégé par l'arrêté du 17 avril 1981.

Sources : Commentaires de Timothée Schwartz, Félix Laffé et Dominique Valadier pendant les dernières journées du patrimoine

## Pierre Alechinsky

L'artiste peintre belge Pierre Alechinsky était au Paradou cet été où il a installé un de ses ateliers depuis de nombreuses années. Il a reçu au cœur-même de son atelier d'artiste, Pascale Licari, maire du Paradou. L'occasion d'une rencontre avec un artiste de 90 ans, exposé dans le monde entier... et dans le Pays d'Arles !

« C'est une émotion particulièrement forte de se retrouver dans l'atelier de ce génie artistique mondialement reconnu, confie Pascale Licari, en évoquant sa visite à Pierre Alechinsky. J'ai pu lui dire notre fierté, qu'il ait choisi le Paradou pour s'installer et exprimer sa sensibilité artistique. Si l'actualité récente a donné un "coup de projecteur" sur l'une de ses œuvres (voir encart), la municipalité envisage depuis plusieurs mois déjà de mettre à l'honneur cet immense artiste », ajoutait le Maire.

### Biographie succincte

Né en 1927 en Belgique, Pierre Alechinsky devient rapidement l'un des acteurs majeurs du monde artistique belge de l'après-guerre.

- 1949 - Il adhère au mouvement d'avant-garde artistique CoBrA (artistes de Copenhague, Bruxelles et Amsterdam) qui préconise un retour à un art plus provocant, agressif et audacieux
- 1954 - Il s'installe à Paris, où il côtoie les surréalistes. Il fait la connaissance du peintre chinois Walasse Ting, qui marquera son œuvre
- 1955 - Sa première grande exposition est au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles. Fasciné par la calligraphie orientale, il tourne à Kyoto un film documentaire sur cet art traditionnel japonais
- 1958 - L'Institute of Contemporary Arts de Londres accueille ses œuvres
- 1960 - Lors de la XXX<sup>e</sup> Biennale de Venise, il expose au Pavillon belge. Soutenu par la Galerie de France, il crée à New York « Central Park », son œuvre la plus célèbre
- 1965 - André Breton l'invite à participer à la XI<sup>e</sup> Exposition internationale du Surréalisme
- 1975 - Le Ministère de la culture lui commande un service de table réalisé à la Manufacture de Sèvres, avec laquelle il collabore régulièrement



- 1987 - Il expose à New York au Guggenheim museum
  - 1998 - La Galerie nationale du Jeu de Paume lui consacre une exposition
  - 1992 - Il décore la rotonde d'accès de l'Assemblée Nationale
  - 2004 - Il expose au Centre Georges-Pompidou à Paris
  - 2006 - Il est fait Chevalier de la Légion d'honneur
- Et depuis, de nombreuses expositions ont eu lieu en

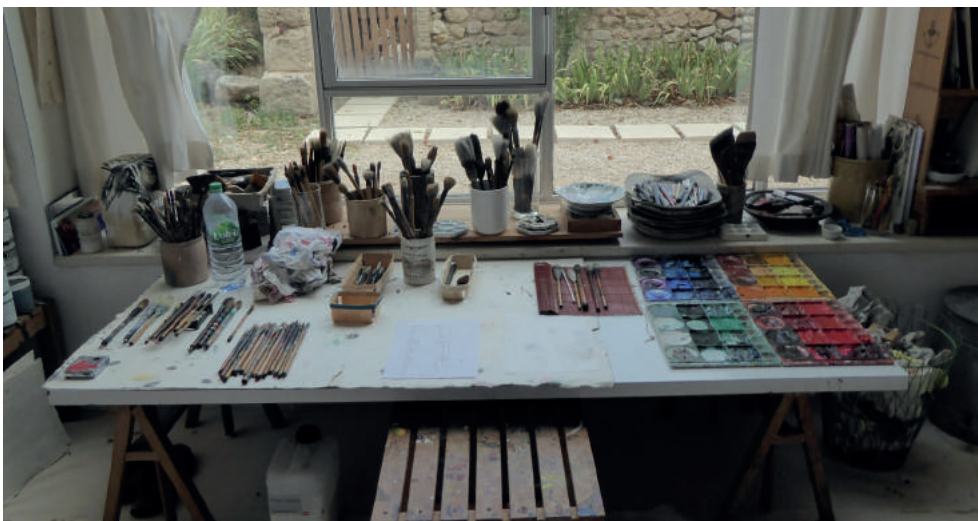
Belgique, Autriche, Espagne, Italie, Roumanie, au Japon et en France bien sûr.

### Une œuvre de Pierre Alechinsky à l'Élysée...

Lors de l'entretien télévisé du Président de la République en octobre dernier, les amateurs d'art n'ont pas manqué de remarquer dans le bureau d'Emmanuel Macron, une œuvre monumentale d'Alechinsky. En laine, coton et soie, cette tapisserie appelée « Lavande », a été tissée dans la manufacture de Beauvais dans les années 1990. Déjà exposée, l'œuvre a été déposée par le Mobilier national à l'Élysée en juin 2017.

### ... et au Musée Réattu d'Arles

L'artiste visite régulièrement le Musée des Beaux arts arlésien qui expose plusieurs de ses œuvres : dessins, toile et estampes.



Découvrez les collections publiques de l'artiste en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : Musée Picasso (Antibes), Musée Cantini (Marseille), Musée Granet (Aix-en-Provence) et Musée Réattu (Arles).





## Agenda événements culturels, festifs et citoyens.

L'information, dans tous les cas, sera relayée par un affichage public, une mention sur le site internet et la page facebook de la Mairie. Les dates déjà précisées peuvent être soumises à modification. Certains événements n'ont pas encore de date arrêtée. Ces dates seront fixées prochainement.

### DÉCEMBRE :

**Vendredi 1<sup>er</sup> :** conférence de Mme Lert « Les chemins de Saint Jacques » 18h30 Salle polyvalente

**Dimanche 3 :** marché de proximité contre allée Saint-Roch et salle polyvalente

**Jeudi 7 :** repas des aînés

**Vendredi 8 :** illuminations

**À venir :** inauguration de l'école maternelle par Mme Martine Vassal et de nombreux élus.

### JANVIER :

**Samedi 13 :** cérémonie des vœux à 11h salle polyvalente

**Dimanche 3 décembre**  
9h-13h

**Le Paradou**  
Route de Saint-Roch  
Salle polyvalente

**L'APEP**  
propose :

- jeux
- parents créatifs
- boissons chaudes

**Idées cadeaux**  
**Créateurs**  
**Décoration**  
**Artisanat divers**  
**Soins bio**  
**Livres**

**Légumes**  
**Fruits**  
**Fromages**  
**Poulets**  
**Huile**  
**Miel**  
**Vin bio**  
**Bière**

Démonstration culinaire par le Conservatoire Grand Sud des Cuisines

Paradou

Marché organisé par la municipalité du Paradou  
Renseignements : accueil@mairie-du-paradou.fr

**Le chemin d'Arles**  
**La Via Tolosana**  
Saint-Jacques de Compostelle  
Conférence de Janice Lert  
Guide-conférencière agréée par le Ministère de la Culture  
Vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2017 - 18h30  
à la salle polyvalente du Paradou  
avec le témoignage de pèlerins

Organisée par la municipalité avec la participation de Terres des Baux, d'hier à aujourd'hui

Renseignements : accueil@mairie-du-paradou.fr  
04 90 54 54 01

## Numéros utiles

Mairie .....	04 90 54 54 01
Accueil : lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h sauf jeudi de 8 h 30 à 12 h, samedi 2 décembre de 9 h à 12 h.	
SAMU .....	15
Pompiers.....	18 ou 04 90 54 44 34
Gendarmerie.....	17 ou 04 90 54 34 91
Centre Anti-Poison .....	04 91 75 25 25
SOS Drogue International..	04 90 96 15 62
SOS Femmes battues.....	04 91 24 61 50
Enfance maltraitée .....	119
Cabinet médical .....	04 90 54 41 41
Cabinet Infirmières .....	04 90 97 96 45
Masseur Kiné Gabillon.....	04 90 54 53 52
Masseur Kiné Bourrillon ....	06 51 88 45 12
Cab. Psycho. G. Lesoeurs... ..	06 50 30 09 80
Cab. Psycho. V. Laget .....	06 74 23 18 59
CH Joseph-Imbert – Arles ..	04 90 49 29 29
Clinique J. d'Arc – Arles ..	04 90 99 32 32
Clinique Paoli – Arles .....	04 90 99 34 00
Canal Irrigation VdB.....	04 90 54 30 16
Dessèch. Bas Paradou .....	04 90 96 44 91
École maternelle.....	04 90 93 79 25
École élémentaire.....	04 90 54 42 03
Poste .....	04 90 54 33 99
Pharmacie de Maussane ...	04 90 54 30 40
Vétérinaire Maussane .....	04 90 54 37 58
SPA des Baux .....	04 90 54 60 86
CCVBA.....	04 90 54 54 20
PNRA .....	04 90 90 44 00
Eau (SEERC) urgences .....	09 77 40 94 31
C. anti poison Marseille .....	04 91 75 25 25
Sécurité Gaz GrDF ..n° vert	0 800 47 33 33
Réseau électrique ERDF.....	09 72 67 50 44

### ORDURES MÉNAGÈRES

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, sous la responsabilité de la CCVBA, les jours de ramassage ont changé. Les ordures ménagères sont ramassées le mardi et le vendredi y compris les jours fériés. Passage supplémentaire avenue de la Vallée des Baux le lundi et le jeudi uniquement pour les conteneurs. Les sacs poubelle doivent être enfermés dans les conteneurs afin qu'ils ne soient pas éventrés par les animaux, polluant ainsi la voie publique.

### TRI

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, sous la responsabilité de la CCVBA, le jour de ramassage a changé. Les « sacs jaunes » sont collectés le mercredi en semaine paire y compris les jours fériés. Ils sont toujours disponibles en Mairie.  
Novembre 2017 : ..... 1, 15 et 29  
Décembre 2017 : ..... 13 et 27  
Janvier 2018 ..... 10, 24  
Février 2018 ..... 7, 21  
L'enlèvement des encombrants s'effectue le jeudi des semaines paires, uniquement sur rendez-vous au 04 84 510 620.

### DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

Route de Saint Martin-de-Crau au  
04 90 54 43 07.  
Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 20, le samedi de 9 h à 11 h 50 et 14 h à 15 h 50.  
La déchetterie accepte végétaux, bois, encombrants, huile de vidange...  
Des composteurs sont disponibles à l'achat tous les jeudis matin.

## Informations bibliothèque municipale :

### ACTIVITÉS RÉGULIÈRES :

#### Coups de pouce :

- Aide ponctuelle en mathématiques de la 4<sup>e</sup> à la 1<sup>re</sup> le mardi dès 17 h
- Aide ponctuelle en français primaire et collège le mercredi dès 17 h

**L'heure du conte :** le mercredi de 16 h à 17 h pour les enfants de 4 à 8 ans

**Le coin des tout-petits :** le 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 9 h 15 à 10 h et de 10 h 15 à 11 h pour les 0-3 ans et leurs accompagnateurs, sur réservation 48 h à l'avance  
**Créa'Thé :** vendredi de 14 h 30 à 16 h 30

#### HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi, mardi, vendredi : 16 h 30 – 18 h 30  
Mercredi : 14 h 30 – 18 h 30  
1<sup>er</sup> samedi du mois : 10 h à 12 h

Directrice de la publication : Pascale Licari • Rédactrice en chef : Béatrice Blancard • Rédaction : Commission Communication • Maquette : Agence Civilis • Impression : Les Presses de la Tarasque certifiées imprim'vert • Tirage : 1 200 ex. • Photos : Hervé Hôte - Agence Caméléon, Élus, Valamido, Sophie C. • Mairie : Place Charoun Rieu 13520 Le Paradou 04 90 54 54 01